



**Comté de Lotbinière
Municipalité Saint-Sylvestre**

Assemblée régulière du conseil de Saint-Sylvestre tenue **le 13 novembre 2017** à 20 heures, à la Salle Bonne Entente, sous la présidence du maire, monsieur Mario Grenier, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Gilbert Bilodeau, conseiller # 1
Madame Nancy Lehoux, conseillère # 2
Monsieur Roger Couture, conseiller #3
Monsieur Étienne Parent, conseiller # 5
Monsieur Steve Houley, conseiller # 6

Madame Sonia Lehoux, conseillère # 4 est absente

Les déclarations d'intérêts pécuniaires ont tous été déposés par les membres du conseil en date du 13 novembre 2017

Résolution numéro 134 -2017

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Résolution numéro 135-2017

Adoption du procès-verbal du 2 octobre 2017

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité que le procès-verbal du 2 octobre 2017 soit adopté tel que préparé par la secrétaire.

Résolution numéro 136 -2017

Nomination des postes des conseillers

Corporation D.É.F.I Saint-Sylvestre : Sonia Lehoux

Culture et Patrimoine : Steve Houley et Roger Couture

Pompiers : Gilbert Bilodeau

Bibliothèque : Nancy Lehoux et Sonia Lehoux

R.I.G.M.R.B : Étienne Parent

Salon des Jeunes : au coordonnateur en loisirs pour le moment

Centre Multifonctionnel : Roger Couture

Maison de la famille et comité famille : Maryse Lapointe poursuit le mandat

Chemin Craig et Gosford : Steve Houley et Roger Couture

Développement local : tous les membres du conseil

Maire suppléant pour un an : Étienne Parent

Syl gym : Sonia Lehoux

CCU : Étienne Parent, Steve Houley

Tourisme Lotbinière : coordonnateur en loisirs et développement

Entreprendre ici Lotbinière : Nancy Lehoux

Comité de suivi projet éolien : Gilbert Bilodeau

Loisirs : coordonnateur, Gilbert Bilodeau et Nancy Lehoux

Il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que les postes énumérés ci-haut sont acceptés par les élus.

Résolution numéro 137-2017

Désignation du maire suppléant pour le conseil municipal

Il est proposé par Steve Houley, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité de désigner monsieur Étienne Parent comme maire suppléant ; qu'il soit la deuxième personne, en tant qu'élue municipal, à signer au nom de la municipalité de Saint-Sylvestre tous les règlements, résolutions, obligations, contrats, conventions, actes et autres ; qu'il soit désigné auprès de l'institution financière pour apposer sa signature sur les chèques et tout autre type de paiement.

Résolution numéro 138-2017

Mandat pour le maire suppléant à la MRC de Lotbinière

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité de nommer le conseiller monsieur Étienne Parent au poste de maire suppléant, jusqu'à la prochaine séance de conseil du mois de novembre 2018 ; que celui-ci est autorisé à assister, en l'absence du maire, à l'assemblée de la MRC de Lotbinière ainsi qu'à toutes autres activités proposées par celle-ci.

Résolution numéro 139-2017

Acquisition de parcelles de terrain dans le cadre du projet éolien Mont Sainte-Marguerite

Attendu que Parc Éolien Mont Sainte-Marguerite s.e.c. , ci-après «MSM», construit et aménage actuellement un parc éolien dont certaines composantes sont situées en partie sur le territoire de la municipalité;

Attendu que ces travaux nécessitent à certains endroits l'élargissement de certains chemins publics appartenant à la municipalité afin notamment de faciliter le transport de certaines composantes et également d'installer et de maintenir en place certains équipements nécessaires à l'exploitation de ce parc éolien;

Attendu que la municipalité et MSM ont convenu ensemble d'un protocole d'acquisitions et d'aménagements des parcelles de terrain requises, le tout aux frais de MSM;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Roger Couture appuyé par Madame Nancy Lehoux et résolu à l'unanimité

1. Que la municipalité acquière les parcelles de terrain nécessaires pour les fins ci-dessus mentionnées, le tout tel qu'apparaissant aux plans préparés par Michel Asselin, arpenteur-géomètre, et aux conditions apparaissant dans les ententes intervenues avec les propriétaires concernés.

2. Que le maire et la secrétaire-trésorière de la municipalité soient, comme ils sont par les présentes, autorisés à signer pour et au nom de la municipalité les actes de vente notariés, tel que ci-dessus prévu, à convenir des autres clauses, charges et conditions, à payer toute considération, à signer pour et au nom de la municipalité les autres documents utiles ou nécessaires pour donner entier effet à la présente résolution et généralement faire le nécessaire.

Résolution numéro 140-2017

Garantie de paiement par parc éolien Mont Sainte-Marguerite lors de l'achat de terrains concernant le parc éolien.

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre doit faire l'acquisition de parcelles de terrain pour l'élargissement d'emprise, dans le cadre du projet du parc éolien ; attendu que les contrats seront signés avec les propriétaires concernés avant les fêtes ; que ces montants sont remboursés par parc éolien par la suite, qu'il n'y a pas de montant de budgété pour ces transactions ; que nous sommes en fin d'année financière ; que la municipalité ne désire pas que le dossier pour l'achat de ces terrains ne soit réparti sur deux années financières ; que nous n'aurons pas les sommes disponibles pour régulariser ce dossier, (estimation entre \$ 30 000 - \$ 35 000) ; en conséquence, il est proposé par Steve Houley, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre demande que parc éolien Mont Sainte-Marguerite avance les

fonds nécessaires, avant la signature des contrats d'achat d'emprise avec les propriétaires concernés, que suite à la réception de cette avance, la municipalité de Saint-Sylvestre procédera au processus d'achat avec le notaire.

Résolution 141 -2017

Don au Corps Cadets de Sainte-Marie

Il est proposé par Steve Houley, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité de verser un montant de \$ 200 au Corps Cadets de Sainte-Marie de Beauce, pour quatre jeunes de notre municipalité impliqués dans cette organisation.

Résolution numéro 142-2017

Acceptation des travaux présentés par le Ministère des Transports pour l'entrée EST du village de Saint-Sylvestre

Attendu que la municipalité Saint-Sylvestre a présenté une demande au ministère des transports, et ce à maintes reprises, en vue d'améliorer de la sécurité à l'entrée Est du village de Saint-Sylvestre ; que des rencontres ont eu lieu entre les deux parties ; que lors de la rencontre du 27 octobre 2017, un plan et un échancier ont été présentés à la municipalité ; en conséquence, il est proposé par Roger Couture, appuyé par Gilbert Bilodeau et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre accepte le plan présenté en date du 27 octobre 2017, qu'il a été convenu que les travaux devront être terminés avant l'entrée scolaire 2018, soit avant le 25 août 2018, que le ministère des transports s'engage à défrayer tous les coûts reliés au projet, soit l'élargissement de la voie circulaire, la fermeture des fossés, l'installation de bordures et trottoirs en béton ; tout le marquage nécessaire ainsi que tous les travaux reliés à ce projet.

Résolution numéro 143-2017

Acceptation de l'offre de DJL

Attendu qu'il y a eu des travaux effectués dans le rang St-Frédéric en 2014, attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre a rencontré des problématiques au printemps suivant, soit en 2015, que des rencontres ont été faites à quelques reprises avec l'entrepreneur Construction DJL Inc; que certains travaux d'amélioration ont été effectués en 2015, de façon temporaire, en attendant de trouver une solution d'entente entre les parties ; qu'une visite des lieux a été refaite en août 2016 ; que Construction DJL Inc devait nous revenir avec une proposition ; que pour différentes raisons du côté de Construction DJL Inc, cette proposition a été déposée le 20 octobre dernier ; que cette proposition stipule, qu'il n'est pas possible pour Construction DJL Inc de refaire un traitement de surface, que la compagnie pense que le traitement de surface réagira de la même façon et que nous obtiendrons le même résultat ; qu'il n'a pas été possible de déterminer précisément la cause du problème rencontré ; que la compagnie Construction DJL Inc propose un règlement d'entente afin de mettre un terme à ce dossier ; que la compagnie Construction DJL Inc propose de ne pas récupérer, auprès de la municipalité Saint-Sylvestre, la retenue finale au montant de \$ 18 258,47 ; en conséquence, il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Nancy Lehoux et résolu d'accepter la proposition de Construction DJL Inc.

Résolution numéro 144-2017
Embauche d'un inspecteur municipal

Attendu que nous que avons entamé des démarches d'embauche, pour le poste d'inspecteur municipal, avec une firme spécialisée dans le domaine ; que nous avons rencontré un candidat le 6 novembre dernier, soit monsieur Nabil Bouilatitene; qu'il possède les qualifications recherchée par la municipalité, il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité de poursuivre le processus d'embauche selon les critères et les conditions émises par la municipalité.

Résolution numéro 145-2017
Mandater l'urbaniste de la MRC de Lotbinière pour des modifications aux règlements d'urbaniste

Attendu que la municipalité désire travailler sur des modifications à apporter au niveau des règlements d'urbanismes, (bâtiment secondaire, garage-remise etc.), que nous désirons mandater l'urbaniste de la MRC afin qu'il puisse céduer du temps pour apporter les modifications ainsi que des échéanciers à prévoir dans le processus ; que nous voulons que le tout soit régularisé pour le mois de mars 2018 ; il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Roger Couture et résolu à l'unanimité de mandater l'urbaniste de la MRC de Lotbinière pour la préparation des modifications aux règlements d'urbanistes.

Résolution numéro 146-2017
Fibre optique sur tout le territoire de Saint-Sylvestre

Attendu que la municipalité a adopté la résolution 150-2016, en novembre 2016, demandant à Telus d'effectuer des travaux d'installation de la fibre optique sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Sylvestre ; attendu que lors de ces travaux, certains secteurs n'ont pas été faits ou ont été oubliés ; que les citoyens de la municipalité de Saint-Sylvestre nous demande pourquoi ils n'ont pas accès à la fibre optique dans leur secteur ; attendu que ce service est une nécessité pour tous les résidents et non-résidents sur le territoire de la municipalité ; attendu que nous avons beaucoup de propriétaires d'érablière sur notre territoire qui utilisent la technologie ; que la fibre est une source d'internet fiable sur le territoire de Saint-Sylvestre, il est proposé par Étienne Parent, appuyé par Steve Houley et résolu à l'unanimité de demander à Telus d'effectuer l'installation de la fibre optique sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Sylvestre afin que toute la population puisse en bénéficier ; que l'on demande à Telus de nous faire un suivi à ce sujet.

Rencontre des personnes et période de questions des citoyens

Monsieur Laval Breton, président de corporation D.É.F.I. est venu demander au conseil, s'il sera possible d'avoir encore l'aide du coordonnateur en loisirs pour la planification des glissades. Dès son retour, il prendra davantage connaissance du dossier pour être présent à la prochaine réunion à la fin novembre.

Monsieur Raynald Champagne félicite les membres du nouveau conseil municipal. Il mentionne qu'il y a une problématique au niveau des poteaux d'électricité dans le secteur sud du chemin de Craig

Résolution numéro 147-2017

Demande pour la restauration des poteaux et de la ligne électrique dans le secteur sud de la route 269 (Chemin Craig)

Attendu que la municipalité de Saint-Sylvestre a reçu des informations de citoyens, résident dans le secteur sud de la route 269 (Chemin Craig), mentionnant que leur ligne électrique semble désuète ; attendu qu'ils ont souvent des problèmes de panne électrique ; attendu qu'ils ont reçu l'information par Hydro-Québec que le fil est en fin de vie ; attendu qu'il semblerait avoir une problématique au niveau d'une nouvelle installation de poteau avec Telus ; attendu que cette problématique occasionne, pour les résidents de ce secteur, des frais supplémentaires et des pertes de tout genre lors de panne électrique ; en conséquence, il est proposé par Gilbert Bilodeau, appuyé par Steve Houley et résolu à l'unanimité que la municipalité de Saint-Sylvestre demande à Hydro-Québec ainsi qu'à Telus de prendre les mesures nécessaires pour régulariser et améliorer la situation des résidents du secteur sud de la route 269 (Chemin Craig) ; que la municipalité de Saint-Sylvestre désire avoir un suivi sur l'avancement de ce dossier dans des délais raisonnables.

Rapport des comités

Bibliothèque : Le rapport annuel a été transmis par le comité de la bibliothèque

Loisirs : Le coordonnateur en loisirs est en arrêt de travail jusqu'au 10 novembre. Le retour progressif se fera à partir de la semaine du 20 novembre.

Bandes de patinoire à faire et à changer avant l'hiver, qui peut le faire ? On suggère l'entreprise Soudure 2B située à Ste-Marguerite.

Matières résiduelles : Rencontre prévue le 15 novembre 2017.

Centre Multifonctionnel : Rencontre prévue le 14 novembre.

Inspecteur municipal : Entrevue avec un candidat le 6 novembre. Nous avons continué le processus d'embauche avec cette personne pour en arriver à l'embauche.

Gaétan Bilodeau est en vacances du 7 au 24 novembre. Roland Gagné a accepté de nous dépanner en cas de besoin.

Pierre Croteau continue le suivi hebdomadaire aux étangs des eaux usées.

M.R.C. : Une séance de travail pour le budget s'est tenue le 8 novembre, l'adoption est prévue le 22 novembre. Rencontre des DG le 15 novembre à Ste-Croix.

Invitation goûter Lotbinière le 21 novembre à St-Apollinaire à partir de 17 h 30. Nancy Lehoux et Mario Grenier prendront part à l'activité.

Pompiers : Sécurité faite lors de l'halloween le 31 octobre. Des visites préventives ont été effectuées dans les secteurs Montgomery, Craig, St-André et Beaudoin le 4 novembre.

Développement local :

- Développement résidentiel, l'entrepreneur ne pense pas être en mesure de débiter cet automne. Selon le devis et la soumission garantie, il débiterait après la période de dégel, soit vers le 20 mai, pour une livraison finale à la mi-juillet. Il pourrait débiter en février, mais les coûts reliés au déneigement seraient en surplus. Il pourrait nous faire un estimé à ce sujet, donc à ce moment-là, on parle que la fin des travaux serait à la fin d'avril.
- Système déphosphatation, délais au niveau des réservoirs, l'entrepreneur prévoit se mobiliser la semaine du 27 novembre pour la suite des travaux.
- Panneau pour annoncer notre développement résidentiel, Lettrapub, suggère un coroplaste 4X8 au montant de \$ 125/panneau, plus du temps de graphiste 2 à 3 heures à \$ 70/heure. Je n'ai pas reçu la soumission officielle, mais ça devrait tourner au tour de \$ 500 -\$ 600 plus taxes. (environ 2 semaine de délais)
- Maison, les travailleurs devraient quitter d'ici deux semaines, à moins que les températures demeurent belles encore quelques semaines. Ils ont demandé s'ils pouvaient payer à la semaine. Ils pensent revenir au printemps, mais rien n'est garanti. Les membres du conseil décident de maintenir le prix au mois.
- La Fabrique de Saint-Sylvestre a accepté l'offre de la municipalité pour l'achat des terrains. Ils attendent l'acceptation du diocèse.

Corporation DÉFI : Des informations ont été échangées avec la présence de monsieur Laval Breton à la séance du conseil. La prochaine rencontre est prévue à la fin novembre.

Comité éolien : Un document argumentaire, concernant les chemins publics de la municipalité, été remis lors de la rencontre entre les municipalités, parc éolien MSM et Boréa le 8 novembre. De nombreux échanges ont été faits mais rien de précis n'a été mentionné. Ce qui est le plus important, c'est de faire le montage des éoliennes pour effectuer la mise en service cette année. La problématique des chemins municipaux ne vient pas au premier rang. Au comité de suivi, il a été décidé de faire une soirée d'informations pour la population. La date lancée, mardi le 12 décembre.

Résolution numéro 148 -2017
Adoption des comptes à payer

Il est proposé par Roger Couture, appuyé par Étienne Parent et résolu à l'unanimité que les comptes suivants soient acceptés à partir du numéro 6924 à 6996 inclusivement tel que présentés dans le rapport.

Questions diverses: Pas de question.

Levée de l'assemblée est faite à 22 heures, l'ordre du jour étant épuisé.
Adopté à la séance du 4 décembre 2017.

Mario Grenier

Ginette Roger

Je, Mario Grenier, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal
